



## AVIS D'ADOPTION

### Règlements d'imposition de redevances d'aménagement scolaires :

#### **Ottawa-Carleton District School Board (OCDSB); Ottawa Catholic School Board (OCSB); Conseil des écoles catholiques du Centre-Est (CECCE); et Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario (CEPEO)**

**IL EST DONNÉ AVIS** que les conseils scolaires OCDSB, OCSB, CECCE et CEPEO (les « conseils ») ont chacun adopté un règlement de redevances d'aménagement scolaires (le « règlement ») le 26 mars 2019 en vertu de l'article 257.54 de la Loi sur l'éducation, L.R.O. 1990, c. E.2, tel qu'amendé (la "Loi"). Les règlements adoptés seront en vigueur pour une période de cinq ans à moins d'être amendés ou révoqués avant la fin de ce terme.

**IL EST ÉGALEMENT DONNÉ AVIS** que toute personne ou tout organisme peut interjeter appel devant le Tribunal d'appel de l'aménagement local, en vertu de l'article 257.65 de la Loi, à l'égard d'un ou de chacun des règlements, en déposant auprès du secrétaire du ou des conseils scolaires visés un avis d'appel motivé énonçant l'opposition au règlement administratif au plus tard le **6 mai 2019**. Chaque avis d'appel devra être accompagné des frais exigibles payables au ministère des Finances.

Les redevances d'aménagement scolaires qui doivent être imposées à l'égard des catégories de développement résidentiel et non résidentiel (à partir du 1<sup>er</sup> avril 2019) ont été calculées conformément au taux législatif plafonné et imposé par le Règl. de l'Ont. 438/18 :

	Coordonnées du secrétaire du conseil scolaire	Redevance résidentielle par unité de logement	Redevance <b>non</b> résidentielle par pied carré surface de plancher hors œuvre brute
Ottawa-Carleton District School Board (OCDSB) 133, chemin Greenbank, Nepean, ON K2H 6L3 (613) 721-1820 <a href="http://www.ocdsb.ca">www.ocdsb.ca</a>	Camille Williams-Taylor, directrice de l'éducation et secrétaire-trésorière <a href="mailto:director@ocdsb.ca">director@ocdsb.ca</a>	723 \$	0,52 \$
Ottawa Catholic School Board (OCSB) 570, chemin Hunt Club, Nepean, ON K2G 3R4 (613) 224-4455 <a href="http://www.ocsb.ca">www.ocsb.ca</a>	Denise Andre, directrice de l'éducation et secrétaire-trésorière <a href="mailto:director@ocsb.ca">director@ocsb.ca</a>	466 \$	0,34 \$
Conseil des écoles catholiques du Centre-Est (CECCE) 4000, rue Labelle, Ottawa, ON K1J 1A1 (613) 746-3362 <a href="http://www.ecolecatholique.ca">www.ecolecatholique.ca</a>	Réjean Sirois, directeur de l'éducation et secrétaire-trésorier <a href="mailto:siroir@ecolecatholique.ca">siroir@ecolecatholique.ca</a>	668 \$	0,49 \$
Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario (CEPEO) 2445, boulevard Saint-Laurent, Ottawa, ON K1G 6C3 (613) 742-8960 <a href="http://cepeo.on.ca">cepeo.on.ca</a>	Edith Dumont, directrice de l'éducation et secrétaire-trésorière <a href="mailto:edith.dumont@cepeo.on.ca">edith.dumont@cepeo.on.ca</a>	423 \$	0,22 \$
<b>TOTAL - Redevances d'aménagement scolaires payables avant l'émission d'un permis</b>		<b>2 280 \$</b>	<b>1,57 \$</b>

Des redevances d'aménagement scolaires s'appliquent à tous les terrains qui seront aménagés et réaménagés de la ville d'Ottawa, à l'exception des types d'aménagements expressément exemptés par chaque conseil dans leurs règlements respectifs. Par conséquent, une carte référence indiquant l'emplacement des terrains touchés par les règlements n'est pas fournie dans le présent avis.

Un exemplaire de chaque règlement est disponible aux fins d'examen dans les bureaux de chaque conseil (aux adresses indiquées ci-dessus), pendant les heures normales de bureau, entre 8 h 30 et 16 h 30, du lundi au vendredi, ainsi que sur le site Web de chaque conseil.

Il n'est pas obligatoire que l'avis d'un projet de règlement modifiant un règlement, ou que l'adoption d'un tel règlement soit donné par un conseil scolaire à une personne ou à un organisme autre que certains greffiers de municipalités ou secrétaires de conseils scolaires à moins que la personne ou l'organisme en fasse la demande écrite au secrétaire du conseil en lui fournissant une adresse de retour.

Daté à Ottawa, Ontario le 1<sup>er</sup> avril 2019

Camille Williams-Taylor, directrice de l'éducation et secrétaire-trésorière, Ottawa-Carleton DSB

Denise Andre, directrice de l'éducation et secrétaire-trésorière, Ottawa Catholic School Board

Réjean Sirois, directeur de l'éducation et secrétaire-trésorier, Conseil des écoles catholiques du Centre-Est

Edith Dumont, directrice de l'éducation et secrétaire-trésorière, Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario

Toutes questions concernant les règlements des conseils respectifs ou leur application peuvent être adressées à :

Karyn Ostafichuk, Manager of Planning, Ottawa-Carleton District School Board (ext. 8786)

Ken Kary, Manager of Planning and Construction, Ottawa Catholic School Board (ext. 3304)

Karolyn Bois, planificatrice en immobilisations, Conseil des écoles catholiques du Centre-Est (613) 746-3362

Pierre Tétrault, gestionnaire sénior de la planification, Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario (ext. 2100)